Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux Procès.

Howard Roberts et als. vs. Dr. J. C. Beard, réclamation, $1,-005.55.

Mme Willie V. Prazza vs. August Stef, réclamation, $1,000; billets $900.

Amy Robinson vs. Dorsey Franklin, dissolution de la raison sociale.

Mme Alceda Lucille Meissner Lilianthal vs. Julian Lulianthal, séparation de corps et de biens.

The Leon Godchaux Co. vs. Charles F. Tete, saisie provisoire, $140.

Seligman J. Rosenthal vs. Andrew Martinez, dommages, $3,000

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes jeudi:

John Belte, Mme Catherine Klein.

Mlle Evelyn Lange, demande l'émancipation.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux Procès.

K. Mexic vs. S. Dunetz, $100.

U. Kœn & Co., Inc., vs. J. Scibetta, $40.48.

Ferry Juden Co., Ltd., vs. Edwin R. Gregory, $13.25.

Ventes Inscrites

AU BUREAU D'ALIENATIONS.

Sajmen Brick and Lumber Co. à Ville de la Nouvelle-Orléans, ilet carré, S. Clark, Gravier, Genois et Perdido, $28,500. — Legier.

William Fellrath à Southern Park Realty Co., bail de la propriété No. 1400 Howard, pour un an à $30 par mois.

Gramma Realty Co. à N. O. Roofing and Metal Co., Inc., lot, Cortez, Toulouse, Genois et Orléans; 2 lots, Cortez, Toulouse, Scott et Orléans, $1,300.—Wenck.

Fred C. Schram à Gamma Realty Co., 2 lots, Orléans, Genois, Toulouse et Scott, $1,200. — Wenck.

Mme William Dohre à Suburban Bldg. and Loan Assn., portion, Metairie Road, Morgan Boulevard, Dumaine, Solomon et Hennessey, $1,200. — Loomis.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, $1,200. — Loomis.

Homebuilders Realty Co. à Peter J. Francis, lot, Sage, Roseland, Gentilly et Jasmine, $70.

Crescent City Bldg. and Homestead Assn. à John Trascher Jr., lot, Port, St-Ferdinand, Urquhart, Louisa et Marais, $800. — Stafford.

Harry S. Gerson à Emile Perre, 2 lots, Oak Ridge, Courtland, Brooks et St-Rose, $100.

Henry Monnette à German American Homestead, portion, Touro, Français, Prieur et Johnson, $900. — Rouen.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, $900. — Rouen.

Veuve Geo. K. Hammer et al. à Angelo Campisi, lot, Remparts, Bourgogne, St-Antoine et Bourbon, et lot dans le même ilet, $1,350. — Walshe.

Fred Scherer à Southern Park Realty Co., bail de la propriété No. 2633 S. Remparts, pour un an à $25 par mois.

Joseph A. Blythe à M. R. Sutherland, 4 lots, Arthur, Harrison, E. Troisième et E. Sixième, $44.

Mme James Lee à Harry L. Thompson, 4 lots, Brooklyn, Socrates, Lamarque et Tèche, $1,000. — Hart.

Valentine Gutierrez et son épouse à Veuve Frank Carubba, portion, Vallette, Homer, Newton et Belleville, $550. — Dreyfous.

Mme Fred Huhner et al. à Dixie Homestead Assn., lot, Général Taylor, Austerlitz, Laurel et Constance, $600. — Beary.

Acquéreur à Mme Fred Huhner, la susdite propriété, $600.— Beary.

Mlle Lily B. Goodwyn à The Equitable Homestead Assn., lot, Peters, Garfield, Octavia et Atlanta, $2,500. — Rogers.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, $2,500. — Rogers.

Geo. A. Kelly et al. à Florence E. Kelly et al., 4 lots, Perrier, Prytania, Joseph et Octavia, $1,000. — Leopold.

Eureka Homestead Society à Mlle Louise S. McGehee, portion, Louisiane, Prytania, Coliseum et Toledano, $7,300. — Benedict.

Peter Jung à Oscar Browne, portion, Fontainbleau, Lowerline, Belfast et Burdette, $6,500.—Fayssoux.

Mme Fred Nienaber à Charles Grace, lot, Cherokee, Commercial, Millaudon et Macarty, $500. — Deibel.

Chas. Grace ou Kreis et al à Otto Stock, 2 portions, Adams, Commercial, Hillary et Macarty, $2,550. — Deibel.

Chas. Grace ou Kreis à Mme Fred Nienaber, portion dans l'ilet ci-dessus, $25. — Deibel.

BUREAU DES HYPOTHEQUES.

Mme Marie Quentin à J. A. Lautenschlaeger, $175, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, portion, Villeré, Robertson, Annette et St-Bernard. — Lautenschlaeger.

James Ricker à Francis D. Charbonnet Jr., $2,000, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, lot, Lepage, White, Oupré et Grand Route St-Jean. — Charbonnet.

Giovanni Sciambra à Nic Schiro, $1,000, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, lot, Bourbon, Robertson, Touro et Claiborne. — Dreyfous.

Mme Veuve Chas. H. Cripps à Ed Wegener, $800, 1 billet, 8 pour cent, lot, Gravier, Commune, Rocheblave et Dorgenois. — Zengel.

Wm. A. Lifsey à Wm. R. Douglas, $1,500, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot, Laurel, Bellecastle, Valmont et Annonciation. — Guilbault.

Frederick Ulrich à Thomas H. Underwood, $500, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot, Bienville, Dorgenois, Rocheblave et Conti. — Wenck.

Vito Longo à J. A. Lautenschlaeger Jr., $1,400, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, lot, Franklin, Saratoga, Gravier et Perdido. — Weil.

Mlle Mary S. Williams à Mlle L. L. Billings, $250, 1 billet, 3 mois, 8 pour cent, lot, Derbigny, Joséphine et Melpomène, et lot, Scott, Baudin, Banks et Pierce.— Montgomery.

Mlle Mathilde Marie A. Wiendahl et al. à W. L. Miltenberger, $515.62, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, lot, Derbigny, Hôpital, Bayou Road et Roman. — Puig.

Mme Guy Van W. Lyman à Oscar Schreiber, $1,050, 1 billet, 3 ans, 6 pour cent, portion, Fern, Burdette, Oak et Plum; 2 portions dans le même ilet.— Rouen.

Anthony V. Monteleone à Frank B. Twomey, $5,000, 1 billet, 3 ans, 8 pour cent, 13 lots, Bienville, Iberville, Royale et Passage de la Bourse; lot, Royale, Bienville, Conti et Chartres; lot, Royale, Bourbon, Iberville et Bienville; lot, Canal, Miro, Iberville et Tonti; portion, St-Charles, Ste-Marie, St-Andrew et Carondelet; lot, Orléans, St-Pierre, Dauphine et Bourgogne. — Dreyfous.

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire...	4:15 p m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiate...	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire...	6:00 p m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int.....	5:30 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire...	8:50 a m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire...	8:00 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire...	10:05 a m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	8:05 p m

Louisville et Nashville

Au Pied de la Rue du Canal.

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 p m
Washington et New-York malle	6:55 p m
Birmingham et Cincinnati.....	7:15 a m
Asheville Express	8:55 p m
Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Pensacola et Jacksonville.....	7:15 a m
Mobile Accommodation	11:50 a m
Montgomery Accommodation..	7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans, Limited	9:35 p m
Washington et New-York malle	8:30 a m
Birmingham et Cincinnati.....	9:50 p m
Asheville Express	8:30 a m
Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Pensacola et Jacksonville	9:30 p m
Mobile Accommodation	5:15 p m
Montgomery Accommodation..	5:00 a m
Ocean Springs Accommodation	11:30 a m
Gulf Coast Accommodation...	3:25 p m

(Tous les jours excepté dimanche.)

Dimanche Gulf Coast Excursion	7:30 a m

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, Rue Canal.

No. 3—			—No. 1
5:50 p m.	Dép	Nile-Orléans Ar.	8:05 a m
8:45 p m.	Ar	Bâton-Rouge Dép.	5:10 a m
8:50 p m.	Dép	Bâton-Rouge Ar.	5:05 a m
10:50 p m.	Dép	Angola Dép.	3:15 a m
1:37 a m.	Dép	Mansura Dép.	12:13 a m
2:49 a m.	Ar	Alexandria Dép.	11:05 p m
2:59 a m.	Dép	Alexandria Ar.	10:55 p m
4:15 a m.	Dép	Aloha Dép.	9:41 p m
7:59 a m.	Ar	Shreveport Dép.	5:54 p m
No. 6—			—No. 5
6:55 a m.	Dép	Nile-Orléans Ar.	7:05 p m
9:55 a m.	Ar	Bâton-Rouge Dép.	4:05 p m
10:00 a m.	Dép	Bâton-Rouge Ar.	4:00 p m
12:01 p m.	Ar	Angola Dép.	2:05 p m

N. O., T. and M. R. R. Frisco Lines.

Station Terminus, Rue Canal.

Départ		Arrivée.
7:10 p m....	Nile-Orléans	8:59 a m
9:45 p m....	Bâton-Rouge	6:20 a m
5:06 a m.....	Beaumont	10:55 p m
7:55 a m.....	Houston	7:20 p m
6:10 p m...	Corpus Christi ..	10:05 a m

Arrivée.

12:15 a m....	Brownsville	3:30 a m

"THE GULF COAST SPECIAL."

Départ.		Arrivée.
10:10 p m....	Bâton-Souge	5:10 a m

Arrivée.		Départ
10:10 p m....	Nile-Orléans	5:10 a m
5:10 a m.....	Beaumont	10:15 p m
7:45 a m.....	Houston	7:40 p m
9:25 a m	Galveston Santa Fé	4:00 p m

"THE HOUSTON DAYLIGHT."

Départ.		Arrivée.
8:30 a m....	Nile-Orléans	9:40 p m
11:10 a. m. ..	Bâton-Rouge ..	7:00 p. m.
7:05 p m.....	Beaumont	11:10 a m
10:30 p m.....	Houston	7:40 a m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART.

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche	8:05 a m
Samedi et dimanche	5:30 p m
Excursion du dimanche seulement	8:05 p m

ARRIVEE.

Tous les jours	9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche	7:25 p m
Excursion du dimanche seulement	7:35 p m

Illinois Central

DEPART

Panama Limited Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:05 p m
Local Mail	6:30 a m
Northern Express	3:00 p m
McComb Accommodation	5:40 p m
The Merry Widow	3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:45 a m
Local Mail	4:00 p m
Northern Express	9:10 a m
McComb Accommodation	8:45 a m
The Merry Widow	10:20 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m. et 11:15 p. m.

Queen et Crescent.

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:15 a m
St. Louis et Chicago	8:15 a m
Meridian Accommodation	5:00 a m
Meridian Local	4:45 p m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int	7:15 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	9:40 a m
St. Louis et Chicago	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	10:10 p m
St. Louis et Chicago	10:10 p m
Meridian Accommodation	4:40 p m
Meridian Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du dimanche.	
Carriere et points int	7:25 p m

Yazoo et Mississippi Valley

DEPART

Delta Express	7:15 a m
Memphis Fast Express	2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger	4:15 p m

ARRIVEE

Delta Express	5:40 p m
Memphis Fast Express	8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger	9:50 a m

Southern Pacific Company

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations int.	6:45 a m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int	11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas..	8:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int.	11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations int.	5:25 p m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	8:50 p m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	11:40 a m
Texas Limited, pour Houston Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	3:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso Californie et points int.	8:45 p m
roe, Shreveport, N. Texas...	5:35 p m

Texas and Pacific

DEPART.

Texas Express	6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	12:30 p m
Torras Local	4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas..	7:00 p m

ARRIVEE.

Texas Express	7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	8:55 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	8:55 a m
Torras Local	11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Mon-	

L'ABEILLE REÇOIT DES DÉPÊCHES DES DEUX HÉMISPHÈRES

SERVICE DE LA "UNION ASSOCIATED PRESS"

PHONE M. 3487

ET DE LA CENTRAL NEWS OF AMERICA

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL DEMOCRATE RÉGULIER

POLITIQUE LITTÉRAIRE SCIENTIFIQUE COMMERCIAL

TÉLÉPHONE MAIN 3487

Trois Éditions Distinctes:

Edition Quotidienne,

Édition Hebdomadaire,

Edition du Dimanche

Nous appelons l'attention de nos lecteurs et du public en général sur les soins que nous prenons à faire de L'ABEILLE un journal d'information et littéraire de premier ordre.

HUGUES J. DE LA VERGNE, Président et Directeur

GEO. P. KAUFMANN, Vice-Président, Administrateur du service des Annonces

ALBERT DARYOL, Gérant — JAMES M. AUGUSTIN, Rédacteur en chef — CARLOS GRIEG, Reporter

LIONEL J. FOUCHE, Chef des Ateliers.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une large portion de terrain de valeur dans le Septième District, mesurant 285 pieds de front et profondeur sur la rue Short, 155 pieds de front et profondeur sur l'Avenue Fontainebleau, 155 pieds de front sur la rue Belfast et 285 pieds sur derrière (ilet Carrollton avenue),

Jean Bordes vs. William A. Hahn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 110,252—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 janvier, 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terrain avec toutes les améliorations, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages là y appartenant, située dans le Septième District de la ville dans l'ilet No. 381, borné par les rues Short, Belfast et Apple (actuellement avenue de Fontainebleau et Carrollton avenue et mesure deux cents quatre-vingt-cinq pieds de face et profondeur sur la rue Short cent cinquante cinq pieds de face et de profondeur sur la rue Apple actuellement avenue de Fontainebleau, cent cinquante cinq pieds de profondeur et face sur la rue de Belfast et a une largeur de deux cents quatre vingt cinq pieds sur le derrière.

Saisi dans le procès ci-dessus.

TERMES ET CONDITIONS—

1. L'acheteur paiera comptant le montant dû au plaignant, maintenant dû-à dire $9,200 et intérêt, etc., étant A. La balance de $8,000 due sur un billet de $10,000 datée du 30 septembre 1912, payable deux ans après date avec 6 pour cent d'intérêt par an sur les dits $8,000 à partir du 30 septembre 1912.

B. L'intérêt annuel pour deux ans, étant $1,200 sur un billet maintenant échu de $10,000 datée du 30 septembre 1912, payable trois ans après date.

Ensemble avec 10 pour cent sur les dits montants pour frais d'avocats et le coût des frais de la vente et les taxes (s'il y en a) sur la dite propriété.

2. L'acheteur doit assumer le payement d'un billet de $10,000 datée du 30 septembre 1912, payable 3 ans de date avec 6 pour cent d'intérêt par an à partir du 30 septembre 1914 jusqu'au payement.

3. Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a, comptant. Si le montant de l'adjudication ne devait pas couvrir la dette du défendant sur la dite propriété, alors,

4. L'acheteur payera comptant les frais d'avocats comme spécifiés ci-dessus, le coût et frais de la vente et les taxes, s'il y en a sur la dite propriété le pro rata provenant des procédés nets de la vente au plaignant réclamant $9,200 et intérêts maintenant dû.

5. L'acheteur doit assumer le payement du dit billet de $10,000 daté du 30 septembre 1912, payable 3 ans après date seulement pour le montant pro rata dérivant des produits de la vente et de payer l'intérêt seulement sur le montant pro rata au taux de 6 pour cent par année à partir du 30 septembre 1914 jusqu'au payement.

L'acheteur de la propriété doit assumer et consentir aux obligations et stipulations contenues dans l'acte de vente original et hypothèque passés devant Wm. McL. Fayssoux, notaire public, le 30 septembre 1912, enrégistré dans les M. O. dans le livre 1057, folie 311, le 3 octobre 1912 et repistré dans le C. O. dans livre 251 folio 266 le 30 septembre, 1912.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
déc—4,5,7,11,18,21,31 jan—6,7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant les numéros municipaux 1138 et 1140 rue Arabella, coin de la rue Perrier.

Frank B. Twomey vs. James A. Sample.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 110,557 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de la ville, dans la partie généralement connue sous le nom de Hurstville, désigné par le No. quinze, dans l'ilet No. quarante et un, borné par les rues Nashville, Perrier, Coliseum (anciennement Plaquemine) et Arabella, sur le plan original de Hurstville, tiré par W. H. Buisson, voyer, et d'après un autre plan tiré par W. H. Williams, voyer, datée du 17 avril 1867, et déposé dans les archives de André Hero, Jr., notaire, comme plan No. 29. Lequel lot forme l'angle des rues Arabella et Perrier, et mesure trente pieds de face sur la rue Arabella, par cent-vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
déc—18,19,24,31 jan—7,15,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux lots de terre de valeur au coin des rues Milne et Smith, en l'ilet Wuerpel et Twiggs.

Anthony J. Rossi vs. Mme Jennie A. Blakely, Veuve de George Blakely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,290 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 décembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots ou parcelles de terre, se trouvant situé dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de Louisiane, étant plus connus comme lots Nos. dix-sept et dix-huit, en l'ilet No. 172, sur un plan de la "New Orleans Land Company's land," le même en grandeur et location étant d'accord avec le dit plan des lots enregistrés dans le bureau de l'ingénieur civil de la dite ville de la Nouvelle-Orléans. Les lots dix-sept et dix-huit dans l'ilet No. 172 mesurent chacun vingt-cinq pieds face à la rue Milne, par une profondeur de cent vingt pieds sur la rue Smith, vers la rue Wuerpel, en l'ilet borné au nord par la rue Twiggs.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
C. I. DENECHAUD,
Avocat pour les demandeurs.
Nov 28,29—déc—4,11,18,24,30,31

VENTES AUX ENCHERES.

Par JAS. A. BRENNAN ET FILLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottage simple No. 1413 rue Colombus,

Entre les rues Villeré et N. Robertson.

Contenant trois chambres avec double habitation, sur le derrière contenant quatre chambres, loué au bas loyer de $10 par mois.

Emile John Seely, et als., vs. John Seely, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,045 — Division E — Sera vendu aux enchères publiques MARDI, 26 janvier 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, encanteur, en vertu d'un et suivant un jugement, rendu en cour ouverte le 15 décembre 1914, et signé le 21 décembre 1914, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante savoir:

Un certain lot de terre, faisant partie du lot 69, dans l'ilet 626, borné par les rues Columbus, Laharpe et Villeré, mesurant, suivant mesure américaine, trente et un (31) pieds, onze (11) pouces et cinq (5) lignes de face sur le rue Columbus, par quatre-vingt quatre (84) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

CONDITIONS — Comptant; dix pour cent de déposés au moment de la vente; acte de vente devant Joseph Laudenschlaeger, Esq., notaire public, aux frais de l'acheteur.

déc—25,27 jan—3,10,17,24,26

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage de bons lots pour bâtir, bien situés dans le Troisième District, seront vendus séparément par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, encanteur, bureaux No. 339 rue Carondelet.

JEUDI, 7 janvier 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, seront vendus aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 19 novembre 1914, et signé le 25 novembre 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans le procès de Mlle Marie Elise Watkins, et als., vs. Yvonne Landumley, et als., No. 110,323, la propriété suivante décrite à savoir:

1er. Deux certains lots de terrain avec améliorations, etc., situés dans le Troisième District de la ville, dans l'ilet borné par Clouet, N. Robertson, N. Claiborne et rue Louise, désignés comme lots Trois et Quatre, se touchant et mesurant chacun trente pieds de frontage sur la rue Clouet sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et égales.

2. Deux certains lots ou portions de terrain, situés dans le Troisième District de la ville dans l'ilet borné par les rues Nord Miro, St. Anthony, Nord Galvez et Annette, une de ces deux portions est composée des lots originaux 11 et 12 et des portions arrières des lots 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16 et 17 et mesure plus ou moins cent-sept pieds de frontage sur Nord Miro, même largeur sur le derrière avec une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles. L'autre portion joint la portion décrite ci-dessus à l'arrière et est composée du tout du lot original 24 et la portion de derrière des lots 1, 2, 3, 4 et 5, et mesure plus ou moins quarante trois pieds et un pouce de front sur la rue Nord Galvez, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre deux lignes égales et parallèles. Toutes ces mesures sont françaises.

La propriété ci-dessous sous Nos. 2 sera vendue d'après un croquis d'arpentage fait par C. Uncas Lewis, député surveyeur de la ville, le 4 décembre 1914, comme suit:

La portion de terrain de front sur la rue Nord Miro, soit trois lots désignés par les lettres R, S, T, mesurant chacun 35 pieds, 8 pouces sur Nord Miro par 160 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

La portion de terrain de front sur Nord Galvez, soit un lot désigné par la lettre Y, mesurant 13 pieds de front sur la rue Nord Galvez par 160 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Tous ces lots seront vendus séparément.

Termes — Comptant; les taxes de 1914 et tous les certificats habituels et nécessaires devront être payés par les acheteurs, 10 pour cent exigés à l'époque de la vente. Actes de vente passés devant H. L. Loomis, Jr., Esq., notaire public, aux frais des acheteurs.

SUTHON & LOOMIS, Avocats.
déc—6,8,13,20,27 jan—3,7

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur formant le coin des rues de Constance et St. Marie portant les numéros 1900 et 1904 rue de Constance.

George P. Eastman vs. John Joseph McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 109,236 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 janvier, 1915 à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certain pièce ou portion de terrain avec bâtiments et améliorations et les droits, passages, privilèges servitudes et avantages y appartenant, située dans le Quatrième District de la ville dans l'ilet No. 106 borné par les rues Laurel, St. Andrew, St. Marie et de Constance, laquelle portion de terrain forme l'angle des rues de Constance et St. Marie et mesure soixante pieds de frontage sur la rue de Constance avec une profondeur et frontage sur la rue de St. Marie de cinquante-huit pieds, un pouce et six lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
E. P. QUINIUS, avocat.
déc—4,5,11,18,24,31 jan—6,7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Camion Automobile Gramm de trois tonnes.

Commercial Truck & Auto Co. vs. Nola Trading Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,797 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux désignés ci-après, le MARDI, 29 décembre 1914, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux de la Enterprise Auto Co., No. 407 rue Baronne, un camion automobile Gramm de trois tonnes.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ERNEST T. FLORANCE,
Avocat pour le demandeur.
déc—17,23,29

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Patrick Powers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,179 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par John Ward, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

FERGUS KERNAN, Avocat.
déc—17,21,26